

CONDITIONS DE LE JEU-CONCOURS

Jeu-concours Trade-Up Samsung

MEDIAMARKT

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Le jeu-concours Trade-Up Samsung (ci-après « Jeu-concours ») débute le 21 septembre 2026 à 9h00 et se termine le 4 octobre 2026 à 23h59.

1.2 L'organisateur de cette Jeu-concours est : **Media Markt-Saturn Belgium S.A.**, dont le siège social est situé Boechoutlaan 105, boîte 00.02, 1853 Grimbergen, Belgique, inscrite à la BCE sous le numéro 0477.140.426, ci-après dénommée « MediaMarkt » ou l'« Organisateur ».

1.3 Les présentes conditions de Le jeu-concours (ci-après les « Conditions de Le jeu-concours ») définissent les modalités et règles applicables aux participants à Le jeu-concours. Le jeu-concours est exclusivement organisée dans les magasins participants en Belgique, à l'exclusion de toute participation en ligne. Les Conditions de Le jeu-concours restent valables pendant toute la durée de Le jeu-concours.

1.4 Les Conditions de Le jeu-concours sont disponibles sur xxx.

1.5 En participant à Le jeu-concours, le participant accepte les présentes Conditions de Le jeu-concours. MediaMarkt et les participants sont liés par celles-ci.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 La participation à Le jeu-concours est gratuite et sans obligation d'achat.

Pour participer à Le jeu-concours, le Participant doit, pendant la période de Le jeu-concours, remettre un téléviseur Samsung et enregistrer/utiliser le bon correspondant, sans qu'aucun paiement ou achat supplémentaire ne soit requis.

La remise du téléviseur Samsung et l'utilisation du bon n'impliquent aucun paiement supplémentaire ni aucune mise pour participer à Le jeu-concours.

2.2 Le jeu-concours se déroule exclusivement en Belgique et le Luxembourg. La participation est ouverte à toute personne physique juridiquement capable conformément à la loi et disposant d'une adresse en Belgique (ci-après le « Participant »). Cette Jeu-concours n'est pas destinée aux commerçants, entrepreneurs ou autres personnes agissant dans le cadre d'une activité professionnelle.

2.3 Les participants âgés de moins de 18 ans ne peuvent participer à Le jeu-concours que s'ils sont légalement représentés. Si un mineur participe à Le jeu-concours, MediaMarkt présume qu'il dispose de l'autorisation de son ou ses parents ou tuteurs légaux.

2.4 La participation à cette Jeu-concours est exclue pour les employés de MediaMarkt ainsi que pour toute personne impliquée directement ou indirectement dans son organisation ou ayant eu connaissance de l'Action préalablement

2.5 Pendant toute la durée de Le jeu-concours, chaque personne peut participer cinq (5) fois au maximum Le jeu-concours (même nom, prénom et/ou adresse e-mail).

2.6 Le Participant déclare et garantit qu'il n'agit pas de manière illicite et/ou contraire à la législation applicable. Il déclare notamment que sa participation ne porte atteinte à aucun droit de tiers notamment à leurs droits de propriété intellectuelle, et qu'elle n'est ni offensante, ni trompeuse, ni contraire aux bonnes mœurs ou à la décence.

2.7 Tout Participant qui, seul ou avec d'autres, manipule ou augmente frauduleusement ses chances de gagner pourra être exclu de Le jeu-concours. L'Organisateur se réserve également le droit d'exclure tout Participant qui agit en violation des présentes Conditions de Le jeu-concours ou de toute législation applicable. L'Organisateur ne pourra être tenu responsable à cet égard.

3. DÉROULEMENT DE LE JEU-CONCOURS

3.1 Du 21 septembre 2026 à 9h00 au 4 octobre 2026 à 23h59 inclus, toute personne souhaitant participer peut prendre part à Le jeu-concours.

3.2 Chaque Participant peut participer au maximum cinq (5) fois à Le jeu-concours en remettant jusqu'à cinq (5) téléviseurs Samsung éligibles. Chaque téléviseur remis constitue une participation distincte. Un Participant ne peut qu'un seul prix au maximum.

3.3 Le gagnant de Le jeu-concours est le Participant qui remet, pendant la période de Le jeu-concours, le téléviseur Samsung éligible le plus ancien.

Le gagnant est déterminé exclusivement sur la base de la date de fabrication objectivement vérifiable du téléviseur Samsung remis. Aucun tirage au sort, loterie ou autre élément de hasard n'est utilisé.

3.4 La date de fabrication du téléviseur Samsung remis est déterminée sur la base du numéro de référence ou du numéro de série unique de l'appareil ainsi que des données produit correspondantes de Samsung.

3.5 Si deux Participants ou plus remettent un téléviseur Samsung ayant la même date de fabrication, le gagnant sera déterminé sur la base du moment d'enregistrement du téléviseur Samsung remis.

3.6 Si la date de fabrication d'un téléviseur Samsung remis ne peut être établie de manière fiable, ce téléviseur ne sera pas pris en compte pour la détermination du gagnant.

4. PRIX

4.1 Le jeu-concours compte un seul gagnant, déterminé conformément à l'article 3. Le prix consiste en un produit Samsung d'une valeur de 5 000 €.

4.2 Le gagnant sera annoncé au plus tard le 12 octobre par e-mail ou téléphone. MediaMarkt s'efforcera d'envoyer le prix dans un délai de 4 semaines après cette notification à l'adresse belge communiquée par le Participant.

4.3 Samsung vérifiera, à l'aide des numéros de référence et/ou de série des produits remis, la date de fabrication des téléviseurs Samsung concernés. Sur la base de ces données objectivement vérifiables, il sera déterminé conformément à l'article 3.3 quel Participant a remis le téléviseur Samsung éligible le plus ancien.

L'Organisateur ne dispose d'aucun pouvoir discrétionnaire pour désigner un gagnant sur la base de critères autres que ceux prévus dans le présent règlement.

4.4 Si, après 3 tentatives et au plus tard le 19 octobre, MediaMarkt n'a pas réussi à contacter le gagnant par e-mail ou téléphone afin de lui envoyer son prix, le droit au prix sera annulé et MediaMarkt pourra l'attribuer à un autre participant, plus précisément au participant suivant dans le classement.

Si plusieurs Participants remettent un téléviseur Samsung ayant la même date de fabrication, le prix sera attribué au Participant ayant remis son téléviseur en premier pendant la période de Le jeu-concours. L'heure d'enregistrement du téléviseur remis sera déterminante.

4.5 L'Organisateur peut, à tout moment, pour des raisons de production, de contenu, de sécurité ou pour tout autre cas de force majeure, annuler ou modifier un produit promotionnel.

4.6 Le droit à un prix est strictement personnel, incessible et ne peut être échangé contre de l'argent ni contre d'autres biens ou services.

Si le prix consiste en des biens soumis à une garantie légale de conformité applicable aux biens de consommation, tels que les appareils électriques et électroniques, les conditions générales du fabricant de ces biens sont applicables.

4.7 Les prix obtenus indûment pourront être réclamés par l'Organisateur.

5. MODIFICATIONS DE LE JEU-CONCOURS

MediaMarkt se réserve le droit de modifier, suspendre ou mettre fin unilatéralement et sans préavis aux présentes Conditions de Le jeu-concours et/ou à Le jeu-concours. Toute modification sera communiquée sur www.mediemarkt.be.

MediaMarkt ne pourra être tenu responsable et aucune indemnisation ne pourra être réclamée. Si MediaMarkt est contrainte de mettre prématurément fin à Le jeu-concours, de la modifier ou de l'interrompre en raison du comportement inapproprié d'un Participant, elle se réserve le droit de réclamer la réparation du préjudice subi.

6. RESPONSABILITÉ

MediaMarkt ne saurait être tenue responsable, notamment, des erreurs typographiques ou de mise en page sur le site web ou dans toute autre communication, des défaillances ou erreurs du réseau, des logiciels ou du matériel informatique, ni d'éventuelles erreurs dans la saisie ou le traitement des données de participation, ou encore des dommages causés par ou liés à Le jeu-concours. Toute responsabilité de MediaMarkt est expressément exclue.

7. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

7.1 Les données à caractère personnel fournies seront traitées conformément à la législation applicable en matière de protection des données, notamment au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

7.2 MediaMarkt, en sa qualité de responsable du traitement, traitera exclusivement les données collectées pour le bon déroulement de Le jeu-concours et aux fins mentionnées dans les présentes Conditions de Le jeu-concours. Dans ce cadre, les données pourront être communiquées à des tiers (par exemple des prestataires traitant ces données pour notre compte) ainsi qu'à une ou plusieurs entités du groupe auquel appartient MediaMarkt. Les données personnelles ne seront pas vendues à des tiers.

7.3 Dans le cadre de la gestion et de la communication relatives à Le jeu-concours, les données suivantes seront traitées : nom du Participant, adresse e-mail et numéros de référence des produits remis.

7.4 L'Organisateur conservera les données personnelles collectées pendant la durée nécessaire à l'administration de Le jeu-concours et au plus tard jusqu'à un mois après la fin de celle-ci.

7.5 De plus amples informations concernant l'utilisation des données à caractère personnel figurent dans la déclaration de confidentialité de MediaMarkt Belgique, consultable à l'adresse suivante :

https://www.mediamarkt.be/fr/shop/privacy_policy.html

8. QUESTIONS / RÉCLAMATIONS

8.1 Vous avez une question concernant cette Jeu-concours ? Contactez-nous via : <https://hulp.mediamarkt.be/app/>

8.2 Vous avez une réclamation relative à cette Jeu-concours ? Contactez-nous au plus tard dans les 5 jours ouvrables suivant le 24 novembre via : <https://hulp.mediamarkt.be/app/>

Les réclamations qui ne sont pas introduites dans le délai prévu et/ou qui ne sont pas formulées par écrit ne seront pas traitées.

9. DISPOSITIONS FINALES

9.1 Les Participants s'engagent, en cas de contestation relative à l'application ou à l'interprétation de Le jeu-concours, à rechercher en priorité une solution amiable avec l'Organisateur avant d'entreprendre toute autre démarche.

9.2 Si une disposition des présentes Conditions de Le jeu-concours est déclarée nulle ou invalide, les autres dispositions demeureront pleinement applicables. L'Organisateur pourra adopter une ou plusieurs dispositions de remplacement se rapprochant autant que possible de l'objet et de la portée de la disposition annulée, sans être elles-mêmes nulles ou annulables.

9.3 Aucun élément relatif à Le jeu-concours ne peut être reproduit ou publié sans l'autorisation écrite préalable de MediaMarkt.

9.4 Les présentes Conditions de Le jeu-concours sont exclusivement régies par le droit belge. Tout litige découlant des présentes Conditions de Le jeu-concours qui ne pourrait être résolu à l'amiable sera soumis aux juridictions compétentes de Bruxelles, Belgique.

Liste des produits promotionnels participants

Participating TV SKU Samsung Trade Up Promotion Week 39 - 40 (21/9 till 4/10/2026)				
Segment	Art	Type	Trade-Up Reduction	Cashback Indirect via Samsung*
Micro RGB	2202424	MRE115MR95FXXN	€ 1.500	€ 1.000
	2232929	MRE85R95HATXXN	€ 400	€ 250
	2232931	MRE75R95HATXXN	€ 400	€ 250
	2232933	MRE65R95HATXXN	€ 200	€ 150
	2232936	MRE100R85HUXN	€ 400	€ 500
	2232930	MRE85R85HAUXXN	€ 400	€ 250
	2232932	MRE75R85HAUXXN	€ 400	€ 250
	2232934	MRE65R85HAUXXN	€ 200	-
	2232935	MRE55R85HAUXXN	€ 200	-
	2232918	QE83S99HAEXN	€ 400	€ 250
OLED	2232921	QE77S99HATXXN	€ 400	€ 250
	2232926	QE65S99HATXXN	€ 200	€ 150
	2232939	QE55S99HATXXN	€ 200	€ 150
	2232922	QE77S95HFTXXN	€ 400	€ 250
	2232927	QE65S95HFTXXN	€ 200	€ 150
	2232940	QE55S95HFTXXN	€ 200	€ 150
	2232919	QE83S90HAEXN	€ 400	€ 250
	2232923	QE77S90HATXXN	€ 400	€ 250
	2232928	QE65S90HAEXN	€ 200	€ 150
	2232941	QE55S90HAEXN	€ 200	€ 150
The Frame Pro	2232955	F-QE85LS03HWUX	€ 500	€ 250
	2232959	F-QE75LS03HWUX	€ 500	€ 250
	2232958	F-QE65LS03HWUX	€ 250	€ 150
	2232956	F-QE55LS03HWUX	€ 250	€ 150
Neo QLED	2232949	QE100QN80HUXN	€ 300	€ 500
	2232916	QE85QN80HAUXXN	€ 300	€ 250
	2232925	QE75QN80HAUXXN	€ 300	€ 250
	2232938	QE65QN80HAUXXN	€ 150	-
Mini LED	2232943	QE55QN80HAUXXN	€ 150	-
	2232962	UE85M80HAUXXN	€ 100	-
	2232965	UE75M80HAUXXN	€ 100	-
	2232968	UE65M80HAUXXN	€ 50	-
	2232971	UE55M80HAUXXN	€ 50	-
				* www.samsung.com/be/promo
				* www.samsung.com/be_fr/promo